



L'administration nous a conviés le 11 mai à une réunion informative relative au mouvement de première affectation de catégorie C. Cette réunion est censée remplacer les CAP nationales de 1ères affectations qui se déroulaient auparavant.

Elle est la conséquence directe de la suppression des commissions administratives paritaires en matière d'affectation et de promotion.

La réunion était présidée par madame Carole Le Boursicaud cheffe de bureau du RH2A .

A l'ouverture de la réunion, nous avons procédé à la lecture de notre déclaration liminaire.

La déclaration liminaire est consultable par le lien suivant : [ICI](#)

Nous avons insisté sur la situation préoccupante des agents qui demandent des affectations dans le cadre de la priorité familiale et qui n'ont pas obtenu satisfaction.

Nous avons insisté auprès de l'administration pour qu'elle nous donne la situation des effectifs après le mouvement des stagiaires qui prend en compte les postes vacants ainsi que le temps partiel.

En réponse à nos propos liminaires, l'administration a répondu que la loi de transformation de la fonction publique modifie le champ d'intervention des CAP. Pour autant la DGFIP a retenu le principe de réunions informelles post sorties de mouvement.

L'administration n'a pas d'opposition pour nous transmettre la situation des effectifs par département et direction.

L'administration nous a annoncé que 112 lauréats ont renoncé au concours suite à leur affectation qui ne leur convenait pas.

L'administration nous a indiqué que sur les 1306 stagiaires affectés, il y avait une augmentation des stagiaires qui demandent une priorité de rapprochement familiale soit 49 % des demandes. Sur 649 demandes de rapprochement familiale, 367 ont été satisfaites.

L'administration nous a indiqué qu'il y aurait une situation déficitaire d'agents de catégorie C projetée au 31 décembre 2021 de 1656 Équivalent Temps Plein à la DGFIP.

Pour l'administration, le recrutement de contractuel et de pacte amélioreront la situation dans les directions.

Analyse des représentants des personnels de la CGT FIP :

La CGT Finances Publiques est intervenue pour dénoncer les suppressions d'emplois et le sous-effectif récurant du TAGERFIP de la catégorie C dans quasiment toutes les directions .
Nous avons dénoncé la situation déficitaire catastrophique des agents de catégorie C projetée au 31 décembre 2021 de 1656 Equivalent Temps Plein à la DGFIP.

Nous savons que la situation des effectifs de catégorie C va s'aggraver d'ici la fin de l'année avec les départs en retraites non connus par l'administration à ce jour.

Elle a condamné le recrutement insuffisant de stagiaires pour combler les sous-effectifs dans les services.

La CGT Finances Publiques, au vu des besoins d'agents dans les services a exigé en urgence le recrutement de la totalité de la liste complémentaire des lauréats du concours de catégorie C.

La CGT Finances publiques a rappelé qu'elle s'opposait au recrutement de contractuels et que le concours devait être le mode de recrutement dans la fonction publique.

De plus, l'administration va recruter des contractuels sur des directions où la situation des effectifs est déficitaire alors que des stagiaires se sont vus refuser une affectation qu'ils auraient dû obtenir sur des postes qui étaient vacants.

Concernant les conséquences du sous-effectif d'agents, l'administration gère la pénurie d'emplois en la répartissant sur l'ensemble du territoire, laissant de nombreux stagiaires non satisfaits de leur affectation sur des départements dit ouverts par l'administration après le mouvement de mutation des titulaires de catégorie C au 1er septembre 2021 et notamment les 282 stagiaires en situation de rapprochement qui vont vivre des situations familiales difficiles.

Les conséquences de ce choix par l'administration vont être dramatique pour les services, car de nombreux lauréats C ont renoncé ou vont renoncer à leur concours, quel gâchis.

Nous avons ensuite présenté des dossiers au bureau RH2A, que vous nous aviez confiés pour évoquer des situations particulières et difficiles en les replaçant dans le contexte où l'emploi reste le coeur du problème.

Si l'administration recrutait à hauteur des besoins réels des services, elle pourrait faire plus de mutations et satisfaire plus de collègues.

Le directeur s'est engagé à répondre rapidement sur les situations présentées la semaine prochaine.

fichiers:



[Télécharger cr_rreunion_informelle_du_11_mai_17_05_21.pdf](#) (192.3 Ko)

Colonne de droite publique: [En direct des CAP Nationales](#)

Public: [Mobilité](#)

[CAP C administratif](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)

- [version PDF](#)

Leave this field blank
